



Vol a l'etalage.... quels sont les suites et risques encourus ?

Par **mlle M**, le **04/05/2008** à **13:23**

Bonjour,

Je me suis fait prendre suite à un vol (le premier de ma vie !) chez auchan.

Deux vigils m'ont conduit dans une petite salle.

Ils m'on demandé si je pouvais payer le montant du vol (22 €), ce que j'ai fait.

Ils ont pris ma carte d'identité afin de remplir un document (plainte) et m'ont fait signer ce dernier.

Qu'est-ce que je risque ?

Il y a-t-il quelqu'un qui est déjà passé par là ?

Merci.